

çais, mais la seule langue anglaise est employée pour les débats.

Les fermes expérimentales du Canada publient en français tous les documents concernant la culture et l'élevage et quiconque peut entretenir une correspondance française avec la ferme centrale d'Ottawa pour obtenir les informations désirables sur les meilleures méthodes de culture canadienne.

Les lois fédérales sont publiées en français; le gouvernement d'Alberta vient d'adopter la même mesure en ce qui concerne les lois provinciales, et celui de la Saskatchewan a déjà commencé à imiter son exemple.

Nos lecteurs voient, par ce qui précède, que nous ne les convions pas à venir s'établir sur une terre absolument étrangère.

Terre française par deux siècles d'histoire, le Canada est sans contredit le pays d'immigration qui offre, par son climat, sa flore et son genre de culture, le plus d'analogie avec les campagnes de France.

En venant coloniser les campagnes canadiennes, nos lecteurs n'éprouveront pas cette sensation de dépaysement absolu, si déprimante, qui accable le paysan français durant les premières années d'un établissement dans une colonie équatoriale.

Bien plus, s'ils suivent nos conseils, c'est-à-dire s'ils cherchent de préférence à réédifier leur foyer dans un centre français ou canadien-français—et c'est chose facile en Alberta ou en Saskatchewan—nous leur affirmons qu'ils ne souffriront pas de leur exil volontaire.

Grâce à l'encouragement de paysans parlant leur langue; au climat qui, à une nuance d'exagération près, leur rappellera celui du pays natal; à la flore, à l'aspect du pays où ils retrouveront des horizons familiers, il leur sera loisible de conserver l'illusion douce de n'avoir fait que changer de province française, tandis que la transplantation se fera, sans transition trop brusque, suivant une évolution lente et naturelle.